

Image not found or type unknown



Restitution d'un véhicule comment faire

Par **florence60**, le **15/02/2010** à **15:51**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule auprès d'un particulier hier. Le propriétaire ne m'a pas fourni les factures ni le carnet d'entretien simplement le contrôle technique avec des réparations à effectuées. Il m'a certifié les avoir faites.

Hier lors de l'achat du véhicule, j'ai essayé le véhicule et le moteur étant chaud, il a démarré de suite.

Ce matin, voulant l'utiliser, je l'ai démarrée et je me suis aperçue de plusieurs soucis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Je souhaiterais lui rendre quels sont mes droits et les siens.

Merci pour votre réponse.